

AVIS à la POPULATION - ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU DECRET DU 11/03/1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de la société Hesbenergie SC, ayant son siège à 1350 ORP-JAUCHE, Rue du chemin de fer, n°4, en vue d'obtenir un permis unique de classe 1 relatif à la demande de **construction et d'exploitation d'un parc de 7 éoliennes (puissance max. totale 33,6 MW) et d'une sous-station électrique, d'aménager le chemin d'accès et les aires de montage et la pose de câbles électriques sur le territoire communal d'Hannut dans les villages de Lens Saint Rémy et Lens Saint Servais,** sur les parcelles sises à

- Geer : 7/Lens-Saint-Servais section A parcelles 343E 343D 336L 266B 267B
- Braives : 1/Braives section A parcelle 297A
- Hannut : 8/Lens-Saint-Remy section A parcelle 546D
- Braives : 2/Tourinne section A parcelles 2A, 2B, 2C et 3A
- Geer : 7/Lens-Saint-Servais section A parcelles 298B et 296A
- Geer : 6/Ligney section A parcelles 629E et 629D

L'autorité compétente pour statuer sur ladite demande faisant l'objet de la présente enquête publique est le fonctionnaire technique et le fonctionnaire délégué.

Le projet est soumis à enquête publique en vertu de l'article 90 du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement et des articles D.29-7 et suivants Code de l'Environnement.

La durée de l'enquête publique est de 30 jours s'agissant d'un projet de catégorie B (article D29-13, § 1er, du Code de l'Environnement).

Le dossier de demande de permis unique, incluant l'étude d'incidences réalisée par le bureau d'étude CSD INGENIEURS, peut être consulté auprès des administrations communales de Geer, Hannut, Braives, Berloz, Waremmе, Faimеs, Villers-Le-Bouillet, Burdinne jusqu'à la date de clôture de l'enquête.

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Date, heure et lieu De la séance de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement GEER : Rue de la Fontaine 1 4250 Geer 05/11/2026 11h	laurence.collin@geer.be – 019 54 92 46
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement HANNUT : ancien hôtel de Ville place H. Hallet 4280 Hannut 05/11/2026 11h	Administration communale, Service urbanisme Rue de Landen 23, 4280 Hannut urbanisme@hannut.be 019 51 93 84
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement BRAIVES : Rue du Cornuchamp 5 4260 Braives 05/11/2026 11h	environnement@braives.be – 019 69 62 26
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement BERLOZ : Rue Antoine Dodion, 10 à B-4257 BERLOZ 05/11/2026 11h	Jessica.puffet@berloz.be – 019 33 99 85
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement WAREMME : Rue Joseph Wauters 2 4300 Waremmе 05/11/2026 11h	environnement@waremme.be – 019 67 99 83
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement FAIMES : Rue Adolphe Braas 13 4317 Faimes 05/11/2026 11h	urbanisme@faimesbe – 019 33 98 56
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement, VILLERS-LE-BOUILLET : rue des Marronniers 16 4530 Villers-le-Bouillet 05/11/2026 11h	cecile.charlier@villers-le-bouillet.be – 085 61 62 78
30/09/2026	06/10/2026	Service Environnement BURDINNE : Rue des Ecoles 3, 4210 Burdinne 05/11/2026 11h	urbanisme@burdinne.be M. Thibault Mortier 085 51 97 15

Plus précisément, le dossier peut être consulté :

- à **4250 Geer** service urbanisme et environnement rue de la Fontaine 1 : uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au moins 24 heures à l'avance au 019 549 246
- à **4280 Hannut**, Rue de Landen 23, Service Urbanisme, (urbanisme@hannut.be), uniquement sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf le mardi après-midi. Les heures de consultation sont sur rendez-vous de 9h à 12h et de 14h à 16h et également les jeudis jusque 18h (au 019/51.93.84).
- à **4260 BRAIVES : Rue du Cornuchamp 5** , du lundi au vendredi de 9h à 11h30 sur rendez-vous pris 24 heures à l'avance (Service Environnement – Madame Marie Tournay 019/69.62.26 ou marie.tournay@braives.be).
- à **4257 BERLOZ : Rue Antoine Dodion, 10**, Service Environnement. Le dossier peut être consulté sur rendez-vous pris par mail jessica.puffet@berloz.be ou par téléphone au 019 33 99 87 et tous les jours de 8h30 à 12h et les après-midi de 13h à 16h. Eventuellement le lundi jusqu'à 20h sur rendez-vous
- à **4300 WAREMME : Rue Joseph Wauters 2** Service environnement Le dossier est consultable aux heures d'ouverture des bureaux (tous les jours de 9h à 12h et mercredi de 14h à 16h jours non fériés) uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 019 67 99 83 ou par mail à environnement@waremme.be
- à **4317 FAIMES : Rue Adolphe Braas 13** Service urbanisme. Le dossier est consultable aux heures d'ouverture des bureaux (de 9h à midi jours non fériés) uniquement sur rendez-vous pris par téléphone au 019 33 98 56
- à **4530 VILLERS-LE-BOUILLET : rue des Marronniers 16** Service environnement, Le dossier est consultable aux heures d'ouverture des bureaux (lundi et mercredi de 13h30-16h, mardi jeudi et vendredi de 8h30 à 12h jours non fériés) uniquement sur rendez-vous pris par mail (cecile.charlier@villers-le-bouillet.be) ou par téléphone au 085 61 62 78
- à **4210 BURDINNE : Rue des Ecoles 3** : Service environnement, Le dossier est consultable aux heures d'ouverture des bureaux (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et lundi et mercredi de 13h à 16h30 jours non fériés) uniquement sur rendez-vous pris par mail (urbanisme@burdinne.be) ou par téléphone au 085 51 197 15

Les explications techniques relatives au projet peuvent être obtenues auprès :

- du demandeur, Hesbenergie, Pierre Audrit 86 rue En-Bois 4000 LIEGE tel 0476 54 01 86
- des services du Fonctionnaire technique, DPA Liège 1
- des services du Fonctionnaire délégué, Direction Liège

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès des différentes administrations communales dans le délai mentionné ci-dessus (date de la poste faisant foi), jusqu'à la clôture de l'enquête.

Par le Collège :
Le Directeur général,
Le Bourgmestre,
Stéphane LESCHERCA
René-DUBOIS

